

 <p>Genesee &amp; Wyoming Canada Inc.</p>	<p align="center"><b>Déclaration sur l'esclavage moderne</b></p> <p align="center">Rapport conjoint de Genesee &amp; Wyoming Canada Inc. et du Chemin de fer Québec Gatineau Inc.</p>	<p>Version No: 01 Approuvé par : Rick McLellan</p>
<p>Date de création: 10 avril 2024</p>	<p>Date de la dernière révision : 27 mai 2024</p>	<p>Date d'impression: 31 mai 2024</p>

## **RAPPORT SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT**

**27 mai 2024**

### **1. Introduction**

Le présent rapport (le « **rapport** ») est rédigé conjointement par Genesee & Wyoming Canada, Inc. (**Société de portefeuille**) et le Chemin de fer Québec-Gatineau (**CFQG** et conjointement avec la société de portefeuille, **GWCI**) en vertu de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la Loi), pour la période commençant le 1er janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2023 (période visée par le rapport).

Il s'agit du premier rapport de GWCI en vertu de la loi.

Nous reconnaissons que les risques liés au travail forcé, au travail des enfants et à la traite des personnes sont complexes et évolutifs, et nous nous efforçons de réduire ces risques dans nos activités. GWCI s'engage à fonctionner de manière légale avec des normes éthiques élevées.

### **2. Notre structure, nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement**

La société de portefeuille a été constituée au Québec, au Canada, et exerce ses activités en vertu des lois du Canada. La société de portefeuille est propriétaire de chemins de fer d'intérêt local au Canada, y compris le chemin de fer Québec-Gatineau, qui transportent des marchandises et fournissent des services ferroviaires auxiliaires au Canada. Son siège social est situé à Montréal, au Québec. La société de portefeuille et ses filiales emploient plus de 510 personnes en Alberta, en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador. S'efforçant d'être plus qu'un simple exploitant expert des services de transport ferroviaire de marchandises, les chemins de fer de la société de portefeuille sont reconnus pour leur solide culture de sécurité et leur engagement à être de bons citoyens corporatifs qui apportent une contribution positive à la société.

Le Chemin de fer Québec-Gatineau (CFQG) est une compagnie de chemin de fer d'intérêt local opérant au Québec, Canada. CFQG appartient entièrement à la société de portefeuille et les deux ont des postes de direction et d'administration communs. Cette équipe assure l'orientation, la surveillance et la gestion des risques dans l'ensemble de la structure de la société de portefeuille. Par l'intermédiaire des directeurs généraux et des administrateurs communs, ainsi que de conseillers externes, *La société de portefeuille* et CFQG ont participé au processus de consultation pour ce rapport conjoint afin de vérifier que les opérations et les processus respectent les exigences légales applicables.

CFQG circule sur une piste de 450 km qui faisait autrefois partie du chemin de fer du Canadien Pacifique. La ligne relie plusieurs endroits clés, notamment Québec, Trois-Rivières, Laval, Lachute et Gatineau (anciennement Hull). CFQG a été acquise par Genesee & Wyoming Canada Inc. une filiale de Genesee & Wyoming Inc. en 1997. La ligne d'intérêt local sert de lien crucial dans l'infrastructure de transport de la région, facilitant le mouvement des marchandises et contribuant à l'économie locale.

Les principales forces de CFQG sont les multiples connexions avec les chemins de fer de classe 1 (CN et CPKC), l'exploitation flexible, le partenariat à long terme avec ses principaux clients et les multiples sites de stockage et de transbordement. Les 135 employés travaillant chez CFQG servent un mélange diversifié de clients expédiant plus de 36 000 wagons complets contenant des minerais métalliques (alumine), du papier, des produits chimiques et des plastiques, des métaux et des minéraux et de l'automobile.

La principale chaîne d'approvisionnement de GWCI comprend un mélange d'entités gouvernementales, d'entreprises multinationales ou nationales et de partenaires fournisseurs locaux qui fournissent des produits ou des services. Les fournisseurs de GWCI sont basés aux États-Unis, au Canada et en Allemagne.

 <p>Genesee &amp; Wyoming Canada Inc.</p>	<p align="center"><b>Déclaration sur l'esclavage moderne</b></p> <p align="center">Rapport conjoint de Genesee &amp; Wyoming Canada Inc. et du Chemin de fer Québec Gatineau Inc.</p>	<p>Version No: 01 Approuvé par : Rick McLellan</p>
<p>Date de création: 10 avril 2024</p>	<p>Date de la dernière révision : 27 mai 2024</p>	<p>Date d'impression: 31 mai 2024</p>

### 3. Politiques et processus de diligence raisonnable

GWCI maintient des politiques et des procédures qui servent à promouvoir les normes éthiques les plus élevées, y compris une certification annuelle du Code de conduite, qui servent toutes à réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement. Nous avons récemment adopté une politique de lutte contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains, ainsi qu'une nouvelle formation en vertu de cette loi. Nous élargissons également notre ligne d'assistance téléphonique pour faire spécifiquement référence au travail forcé et au signalement du travail des enfants. Nous avons une ligne téléphonique spéciale qui est un canal de communication sûre et, si vous le souhaitez, anonyme pour le signalement de problèmes liés à un comportement éthique ou illégal. Cette ligne téléphonique s'adresse aux administrateurs, aux employés, aux partenaires commerciaux, y compris les tiers et les fournisseurs. Toute plainte est soigneusement analysée par notre service des ressources humaines ou notre service juridique, selon le cas, en mettant l'accent sur la garantie de l'indépendance et de l'intégrité du processus.

Nous sommes fiers de notre culture et de nos valeurs, et notre équipe de direction est très engagée au quotidien, ce qui garantit que l'entreprise répond aux besoins et à la conformité de toutes les parties prenantes. Nous continuerons nos processus de contrôles et examens procéduraux pour maintenir ce risque à un niveau faible.

### 4. Risques de travail forcé et de travail des enfants dans les opérations et les chaînes d'approvisionnement de GWCI

GWCI a réalisé une évaluation interne des risques liés au travail forcé et au travail des enfants. L'évaluation comprenait un examen de l'industrie dans laquelle nous exerçons nos activités, la sélection des fournisseurs, les politiques applicables, la formation, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, l'identification et la gestion des risques, la production de rapports et la responsabilité interne, ainsi qu'une évaluation des risques liés aux tiers.

Sur la base des résultats de cette évaluation interne des risques, GWCI a constaté un risque minimal de travail forcé et de travail des enfants dans ses opérations et ses chaînes d'approvisionnement, car GWCI a mis en place des politiques, des procédures et des pratiques pour s'assurer que notre entreprise reste conforme à la loi, à l'éthique et aux normes des droits de l'homme et aux lois applicables.

Les employés sont et ont été assujettis à des politiques et à des procédures qui garantissent qu'ils sont traités et se traitent mutuellement avec équité, respect et dignité, conformément aux lois applicables. De plus, le risque est évalué comme étant faible en raison de la conformité élevée et de la nature réglementaire élevée de l'industrie ferroviaire au Canada et au Québec, qui garantissent toutes deux que les fournisseurs sont évalués par la haute direction avant tout engagement. Enfin, le risque est encore réduit par l'absence de fournisseurs internationaux situés dans des pays qui ont été identifiés comme présentant un risque élevé de travail forcé ou de travail des enfants.

### 5. Mesures prises pour remédier, évaluer et traiter les risques de travail forcé et de travail des enfants

GWCI n'a pas identifié de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités commerciales ou ses chaînes d'approvisionnement et n'a donc pas identifié de perte de revenus pour les familles vulnérables résultant des mesures prises par GWCI pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans ses activités commerciales ou ses chaînes d'approvisionnement. Nous utiliserons notre influence pour résoudre tous les problèmes que nous pourrions découvrir à l'avenir.

 <p>Genesee &amp; Wyoming Canada Inc.</p>	<p align="center"><b>Déclaration sur l'esclavage moderne</b></p> <p align="center">Rapport conjoint de Genesee &amp; Wyoming Canada Inc. et du Chemin de fer Québec Gatineau Inc.</p>	<p>Version No: 01 Approuvé par : Rick McLellan</p>
<p>Date de création: 10 avril 2024</p>	<p>Date de la dernière révision : 27 mai 2024</p>	<p>Date d'impression: 31 mai 2024</p>

## 6. Formation dispensée aux employés sur le travail forcé et le travail des enfants

GWCI fournit une certification annuelle du code de conduite qui établit des pratiques et des normes qui traitent des droits de l'homme, y compris spécifiquement du travail forcé et du travail des enfants. En 2024, nous introduirons des formations supplémentaires qui renforcent la sensibilisation aux risques du travail forcé et du travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement, dans le but de soutenir l'éradication du travail forcé et du travail des enfants au sein de la chaîne d'approvisionnement GWCI.

De plus, les membres du conseil d'administration et les représentants de la haute direction ont été invités à assister à un webinaire intitulé [Loi sur l'esclavage moderne du Canada : Comment améliorer la sécurité au travail et l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement | Sécurité au travail au Canada \(thesafetymag.com\)](#), afin de les sensibiliser davantage aux répercussions du travail forcé et du travail des enfants sur les personnes concernées et sur la communauté. Le webinaire fournit des conseils pratiques sur la façon d'améliorer la sécurité au travail et l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement en ce qui concerne la Loi. Ces informations continueront d'être utilisées à l'avenir lors de la prise de décisions concernant les fournisseurs et les clients potentiels.

## 7. Évaluation de l'efficacité des actions entreprises

Reconnaissant qu'il s'agit de notre premier rapport, l'objectif de GWCI était de mieux comprendre les risques de travail forcé et de travail des enfants et la manière dont ces risques peuvent être présents dans nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement. Nous pensons avoir atteint l'objectif de sensibiliser nos cadres supérieurs et nos superviseurs aux risques potentiels de travail forcé et de travail des enfants.

## 8. Homologation et attestations

Cette déclaration a été approuvée par le conseil d'administration de GWCI et de CFQG le **27 mai 2024**, conformément à l'article 11(4)(b)(i) de la Loi.

Conformément aux exigences de la Loi, et plus particulièrement de l'article 11 de celle-ci, j'atteste que j'ai examiné l'information contenue dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. D'après ce que je sais, et après avoir fait preuve de diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont véridiques, exacts et complets à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée ci-dessus.

Rick McLellan  
Président – Genesee & Wyoming Canada Inc. (GWCI)  
Président – Chemin de fer Québec Gatineau Inc. (CFQG)

*Rick McLellan*

---

J'ai le pouvoir de lier GWCI à QGRY